

---

# États financiers de Les YMCA du Québec

31 décembre 2014

---

---

Rapport de l'auditeur indépendant.....	1-2
État des résultats .....	3
État de l'évolution de l'actif net .....	4-5
État de la situation financière.....	6
État des flux de trésorerie .....	7
Notes complémentaires aux états financiers .....	8-16

---

## Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de  
Les YMCA du Québec

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Les YMCA du Québec, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2014, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### *Responsabilité de la direction pour les états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### *Responsabilité de l'auditeur*

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

*Opinion*

À notre avis, ces états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Les YMCA du Québec au 31 décembre 2014, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Deloitte s.é.n.c.a.c. /s.r.l.<sup>1</sup>

Le 21 avril 2015

---

<sup>1</sup>CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A120628

# Les YMCA du Québec

## État des résultats

Exercice terminé le 31 décembre 2014

	Notes	2014	2013
		\$	\$
<b>Produits</b>			
Activités des programmes		29 872 957	29 367 873
Gouvernements – droits pour services		8 466 114	8 999 958
Services institutionnels		3 849 076	3 696 940
Loyer		1 703 772	1 697 555
Subvention d'appoint pour les installations		1 710 452	1 563 418
Subvention d'appoint pour les installations – intérêts		460 186	525 782
Centraide du Grand Montréal – services communautaires		1 464 404	1 486 754
Dons de la Fondation des YMCA du Québec		1 078 551	1 216 386
Revenus de placement		207 047	81 588
		<b>48 812 559</b>	<b>48 636 254</b>
<b>Charges</b>			
Salaires et charges sociales		28 690 784	27 873 725
Dépenses liées aux programmes		4 056 330	4 154 286
Réparations et remplacements, fournitures d'entretien et contrats de service		4 572 966	4 589 800
Chauffage et électricité		1 586 526	1 520 617
Frais de location		1 141 436	1 189 133
Dépenses de bureau		924 270	909 150
Honoraires		960 083	995 335
Frais de promotion		657 309	724 071
Frais d'employés et perfectionnement du personnel		704 766	712 405
Assurances et taxes		705 412	674 794
Frais bancaires		500 783	474 735
Honoraires versés à YMCA Canada et autres cotisations		633 752	595 142
Contributions aux opérations de la Fondation des YMCA du Québec		324 065	339 260
Créances douteuses		237 682	228 918
Autres charges		348 565	393 767
		<b>46 044 729</b>	<b>45 375 138</b>
Excédent des produits sur les charges avant les éléments suivants		<b>2 767 830</b>	<b>3 261 116</b>
Intérêts des emprunts hypothécaires et autres coûts de financement		(660 431)	(742 124)
Amortissement des immobilisations		(3 521 483)	(3 575 253)
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	8	1 455 696	1 499 085
Excédent des produits sur les charges avant la variation de la juste valeur des contrats d'échange de taux d'intérêt		<b>41 612</b>	<b>442 824</b>
Variation de la juste valeur des contrats d'échange de taux d'intérêt		48 216	128 872
<b>Excédent des produits sur les charges</b>		<b>89 828</b>	<b>571 696</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**Les YMCA du Québec**  
**État de l'évolution de l'actif net**  
 Exercice terminé le 31 décembre 2014

	Investi en immobilisations	Grevé d'une affectation d'origine interne	Non grevé d'affectations	Total
	\$	\$	\$	\$
Soldes au 1 <sup>er</sup> janvier 2013	9 403 742	1 500 000	1 507 312	12 411 054
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(1 979 728) <sup>(1)</sup>	(177 805)	2 729 229	571 696
Investissement en immobilisations	2 564 558 <sup>(2)</sup>	(459 786)	(2 104 772)	—
Soldes au 31 décembre 2013	9 988 572 <sup>(3)</sup>	862 409	2 131 769	12 982 750
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	<b>(2 017 571)<sup>(1)</sup></b>	—	<b>2 107 399</b>	<b>89 828</b>
Investissement en immobilisations	<b>2 989 054<sup>(2)</sup></b>	—	<b>(2 989 054)</b>	—
Virement	—	<b>(862 409)</b>	<b>862 409</b>	—
Soldes au 31 décembre 2014	<b>10 960 055<sup>(3)</sup></b>	—	<b>2 112 523</b>	<b>13 072 578</b>

	2014	2013
	\$	\$
(1) Ventilation : Amortissement des immobilisations	<b>(3 521 483)</b>	(3 575 253)
Perte à la cession d'immobilisations	—	(32 432)
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	<b>1 455 696</b>	1 499 085
Variation de la juste valeur des contrats d'échange de taux d'intérêt	<b>48 216</b>	128 872
	<b>(2 017 571)</b>	(1 979 728)
(2) Ventilation : Encaissement des subventions à recevoir	<b>(1 141 934)</b>	(1 083 871)
Acquisition d'immobilisations	<b>2 632 998</b>	2 225 802
Remboursement de la dette à long terme	<b>1 639 014</b>	1 570 762
Remboursement de l'obligation découlant de contrats de location-acquisition	—	28 712
Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations	<b>(141 024)</b>	(176 847)
	<b>2 989 054</b>	2 564 558

## Les YMCA du Québec

### État de l'évolution de l'actif net (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2014

---

	<b>2014</b>	2013
	\$	\$
(3) Ventilation : Subventions à recevoir à court terme	<b>1 212 328</b>	1 069 515
Subventions à recevoir à long terme	<b>8 287 453</b>	9 572 200
Immobilisations	<b>38 836 329</b>	39 724 814
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an	<b>(2 194 096)</b>	(3 941 051)
Dette à long terme	<b>(12 314 758)</b>	(12 206 817)
Apports reportés afférents aux immobilisations	<b>(22 669 030)</b>	(23 983 702)
Contrats d'échange de taux d'intérêt	<b>(198 171)</b>	(246 387)
	<b>10 960 055</b>	9 988 572

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**Les YMCA du Québec**  
**État de la situation financière**  
au 31 décembre 2014

	Notes	2014 \$	2013 \$
<b>Actif</b>			
<b>À court terme</b>			
Encaisse		2 160 775	1 916 080
Placements	3	3 494 632	2 677 283
Débiteurs	4	2 215 900	2 667 354
Subventions à recevoir	7	1 212 328	1 069 515
Somme à recevoir de la Fondation des YMCA du Québec	10	626 065	489 454
Fournitures et charges payées d'avance		540 112	433 979
		<b>10 249 812</b>	<b>9 253 665</b>
Placements	3	2 255 678	2 910 549
Subventions à recevoir	7	8 287 453	9 572 200
Immobilisations	5	38 836 329	39 724 814
		<b>59 629 272</b>	<b>61 461 228</b>
<b>Passif</b>			
<b>À court terme</b>			
Créditeurs et charges à payer	6	4 976 146	4 270 903
Produits reportés liés à des activités de programmes		1 079 452	759 341
Autres produits reportés		2 864 597	2 726 204
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an	7	2 194 096	3 941 051
		<b>11 114 291</b>	<b>11 697 499</b>
Dette à long terme	7	12 314 758	12 206 817
Apports reportés afférents aux immobilisations	8	22 669 030	23 983 702
Contrats d'échange de taux d'intérêt		198 171	246 387
Autres passifs à long terme		260 444	344 073
		<b>46 556 694</b>	<b>48 478 478</b>
Engagements	12		
<b>Actif net</b>			
Investi en immobilisations		10 960 055	9 988 572
Grevé d'une affectation d'origine interne		—	862 409
Non grevé d'affectations		2 112 523	2 131 769
		<b>13 072 578</b>	<b>12 982 750</b>
		<b>59 629 272</b>	<b>61 461 228</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil

 \_\_\_\_\_, administrateur

 \_\_\_\_\_, administrateur



# Les YMCA du Québec

## État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 décembre 2014

	Notes	2014	2013
		\$	\$
<b>Activités de fonctionnement</b>			
Excédent des produits sur les charges		89 828	571 696
Ajustements pour :			
Variation de la juste valeur des placements		(81 004)	67 582
Amortissement des immobilisations		3 521 483	3 575 253
Perte à la cession d'immobilisations		—	32 432
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations		(1 455 696)	(1 499 085)
Variation de la juste valeur des contrats d'échange de taux d'intérêt		(48 216)	(128 872)
		<b>2 026 395</b>	<b>2 619 006</b>
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement	11	<b>1 509 068</b>	(122 756)
		<b>3 535 463</b>	<b>2 496 250</b>
<b>Activités d'investissement</b>			
Augmentation de la somme à recevoir de la Fondation des YMCA du Québec		(136 611)	(9 104)
Acquisition de placements		(1 684 498)	(3 175 279)
Cession de placements		1 603 024	2 964 648
Acquisition d'immobilisations		(2 632 998)	(2 225 802)
		<b>(2 851 083)</b>	<b>(2 445 537)</b>
<b>Activités de financement</b>			
Encaissement des subventions à recevoir		1 141 934	1 083 871
Remboursement de la dette à long terme		(1 639 014)	(1 570 762)
Remboursement de l'obligation découlant de contrats de location-acquisition		—	(28 712)
Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations		141 024	176 847
Diminution des autres passifs à long terme		(83 629)	(21 001)
		<b>(439 685)</b>	<b>(359 757)</b>
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse		<b>244 695</b>	(309 044)
Encaisse au début		<b>1 916 080</b>	2 225 124
<b>Encaisse à la fin</b>		<b>2 160 775</b>	1 916 080

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

### 1. Statuts et nature des activités

Les YMCA du Québec (le « YMCA ») est un organisme de bienfaisance voué à l'épanouissement du corps, de l'intelligence et de l'esprit de chacun ainsi qu'au développement de l'autonomie des personnes, des familles et des collectivités.

Par ses interventions, ses programmes et ses services, le YMCA vise à répondre aux besoins et aux attentes de la communauté. Il travaille de concert avec les personnes des communautés locales et des pays en développement, en vue d'obtenir la justice sociale et la maîtrise du milieu de vie.

Le YMCA a été constitué en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies* (Québec) et est reconnu comme un organisme de bienfaisance au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

### 2. Méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

#### *Constatation des produits*

Le YMCA applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si son recouvrement est raisonnablement assuré.

Les apports affectés aux immobilisations sont reportés et constatés à titre de produits selon la même méthode que celle suivie pour l'amortissement des immobilisations acquises afférentes à ces apports.

Les revenus afférents aux activités des programmes, aux services institutionnels et au loyer de même que les droits pour services sont comptabilisés lorsque les services sous-jacents à ces revenus ont été rendus.

#### *Instruments financiers*

Les actifs et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où le YMCA devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Par la suite, tous les instruments financiers sont comptabilisés au coût après amortissement, à l'exception des placements qui sont comptabilisés à la juste valeur à la date de clôture. Les fluctuations de la juste valeur, qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et les pertes réalisés à la cession et les gains et pertes non réalisés, sont incluses dans les revenus de placement.

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers évalués à la juste valeur après leur comptabilisation initiale sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument comptabilisé au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie de l'instrument selon la méthode linéaire et comptabilisé dans l'état des résultats à titre de produit ou de charge d'intérêts.

**2. Méthodes comptables (suite)**

*Instruments financiers (suite)*

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût après amortissement, le YMCA comptabilise dans l'état des résultats une réduction de valeur, le cas échéant, lorsqu'il observe un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et lorsque la réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise dans l'état des résultats de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

*Contrats d'échange de taux d'intérêt*

Le YMCA recourt à des contrats d'échange de taux d'intérêt pour gérer son risque de taux d'intérêt afférent aux acceptations bancaires. Le YMCA a choisi de ne pas préparer la documentation requise pour l'application de la comptabilité de couverture.

Par conséquent, les contrats d'échange de taux d'intérêt sont constatés à la juste valeur à l'état de la situation financière à titre de passif. La juste valeur est déterminée à partir des cotes boursières et des cours obtenus d'institutions financières pour des instruments financiers dérivés identiques ou semblables. La variation de la juste valeur des contrats d'échange de taux d'intérêt est présentée à l'état des résultats à titre de variation de la juste valeur des contrats d'échange de taux d'intérêt.

*Fournitures*

Les fournitures sont évaluées au moindre du coût et de la valeur de remplacement. La méthode du premier entré, premier sorti est utilisée dans le calcul du coût.

*Immobilisations*

Les immobilisations, comptabilisées au coût, sont amorties sur leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées suivantes :

Bâtiments	25 et 40 ans
Améliorations locatives	durée du bail
Rénovations majeures	10 ans
Véhicules, mobilier et matériel	3 à 5 ans

*Produits reportés liés à des activités de programmes*

Les produits reportés liés à des activités de programmes proviennent des programmes de développement communautaire qui sont financés au moyen de subventions gouvernementales.

*Actif net grevé d'une affectation d'origine interne*

Cette affectation représente les ressources réservées par le conseil d'administration pour la réalisation de certains aspects du plan stratégique du YMCA.

**2. Méthodes comptables (suite)**

*Utilisation d'estimations*

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

**3. Placements**

	<b>2014</b>	2013
	\$	\$
Dépôt à terme, 1,55 %, échéant en juillet 2015 (au 31 décembre 2013 : 1,55 %, échéant en janvier 2014)	<b>101 448</b>	100 684
Obligations canadiennes, 2,25 % à 4,85 %, échéant entre février 2015 et décembre 2016 (au 31 décembre 2013 : 2,25 % à 4,95 %, échéant entre janvier 2014 et décembre 2016)	<b>1 011 082</b>	2 609 012
Fonds communs diversifiés	<b>4 637 780</b>	2 878 136
	<b>5 750 310</b>	5 587 832
Tranche échéant à moins d'un an	<b>3 494 632</b>	2 677 283
	<b>2 255 678</b>	2 910 549

**4. Débiteurs**

	<b>2014</b>	2013
	\$	\$
Clients	<b>224 921</b>	285 416
Provision pour créances douteuses	<b>(104 000)</b>	(144 900)
	<b>120 921</b>	140 516
Intérêts courus à recevoir relatifs aux dettes subventionnées	<b>246 248</b>	277 110
Autres	<b>1 848 731</b>	2 249 728
	<b>2 215 900</b>	2 667 354

**5. Immobilisations**

	2014			2013
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Terrains	2 601 730	—	2 601 730	2 601 730
Bâtiments, améliorations locatives et rénovations majeures	78 541 804	44 069 983	34 471 821	35 386 336
Véhicules, mobilier et matériel	13 904 686	12 141 908	1 762 778	1 736 748
	<b>95 048 220</b>	<b>56 211 891</b>	<b>38 836 329</b>	<b>39 724 814</b>

**6. Crédoiteurs et charges à payer**

Au 31 décembre 2014, les crédoiteurs et charges à payer incluent des sommes à remettre à l'État d'un montant de 24 411 \$ (166 521 \$ en 2013).

**7. Dette à long terme**

	2014	2013
	\$	\$
Acceptations bancaires liées au Centre YMCA Cartierville	6 385 167	6 753 950
Billet à payer lié au Centre YMCA Cartierville	5 566 349	6 223 463
Emprunt hypothécaire lié au Centre YMCA du Parc	2 302 038	2 709 855
Emprunt pour équipements	175 300	350 600
Billet à payer	80 000	110 000
	<b>14 508 854</b>	<b>16 147 868</b>
Tranche échéant à moins d'un an	2 194 096	3 941 051
	<b>12 314 758</b>	<b>12 206 817</b>

Les versements de capital requis au cours des prochains exercices sont les suivants :

\$

2015	2 194 096
2016	1 508 211
2017	6 484 865
2018	1 286 360
2019	1 255 507
2020 et suivants	1 779 815

#### 7. Dette à long terme (suite)

##### *Acceptations bancaires liées au Centre YMCA Cartierville*

En vertu d'une convention de crédit, le YMCA a obtenu, le 31 mars 2010, des facilités de crédit d'un montant initial de 7 000 000 \$ et de 964 000 \$ pour des périodes de 7 ans et 5 ans, respectivement, lui permettant d'effectuer des emprunts sous la forme d'acceptations bancaires à escomptes d'une durée pouvant varier entre un mois et un an. Les acceptations bancaires à escomptes liées au Centre YMCA Cartierville détenues au 31 décembre 2014 sont d'une durée d'un mois, de valeurs nominales de 5 815 077 \$ et de 570 090 \$, portent intérêt au taux effectif de 1,25 % et viennent à échéance le 30 janvier 2015. Afin de couvrir le risque lié aux fluctuations éventuelles des taux d'intérêt sur ces acceptations bancaires, le YMCA a conclu des contrats d'échange de taux d'intérêt. Ces contrats dérivés sont établis comme suit :

- a) Montant nominal initial de 7 000 000 \$, réduit périodiquement selon un échéancier prédéterminé jusqu'à son échéance prévue le 31 mai 2017, portant intérêt au taux fixe de 3,64 % en échange de la réception d'un taux d'intérêt variable basé sur le taux CDOR un mois. De ce montant, une somme initiale de 1 957 430 \$ est subventionnée par un organisme externe;
- b) Montant nominal de 964 000 \$, réduit périodiquement selon un échéancier prédéterminé jusqu'à son échéance prévue le 30 juin 2015, portant intérêt au taux fixe de 3,36 % en échange de la réception d'un taux d'intérêt variable basé sur le taux CDOR un mois.

Le maintien de ce financement est sujet au respect par le YMCA des mêmes ratios financiers que le billet à payer lié au Centre YMCA Cartierville. Ces ratios sont respectés au 31 décembre 2014.

##### *Billet à payer lié au Centre YMCA Cartierville*

Ce billet à payer portant intérêt au taux de 4,77 %, est remboursable par versements annuels égaux de 953 973 \$, incluant les intérêts, et échoit en janvier 2021.

Une subvention du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec pour ce projet permet de rembourser cet emprunt.

Le maintien de ce financement est sujet au respect par le YMCA de ratios financiers liés à la couverture du service de la dette et au maintien d'un montant minimal d'avoir net. Ces ratios sont respectés au 31 décembre 2014.

##### *Emprunt hypothécaire lié au Centre YMCA du Parc*

Le YMCA a conclu une entente avec un organisme subventionneur (l'« Organisme ») selon laquelle l'Organisme s'engage à effectuer les paiements de l'emprunt hypothécaire (capital et intérêts) lié à la construction du Centre YMCA du Parc. L'emprunt hypothécaire, qui a été renouvelé au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2014, porte intérêt au taux de 3,63 % (5,64 % en 2013) et échoit en octobre 2019. Les modalités de l'emprunt sont renouvelables tous les cinq ans.

##### *Emprunt pour équipements*

L'emprunt est lié au financement des équipements du Centre YMCA Cartierville. Cet emprunt porte intérêt au taux de 4,18 %, échoit en décembre 2015 et est remboursable par versements mensuels de capital de 14 608 \$.

## Les YMCA du Québec

### Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2014

#### 7. Dette à long terme (suite)

##### *Billet à payer*

En 2011, le YMCA a conclu une entente avec un particulier pour l'achat d'une résidence au montant de 220 000 \$, dont 20 000 \$ étaient payables lors de la signature du contrat. Le reste du billet à payer est sans intérêt et est remboursable par versements mensuels égaux de 2 500 \$, à compter de janvier 2011, et viendra à échéance en juillet 2017.

##### *Subventions à recevoir afférentes aux dettes subventionnées*

Le solde des subventions à recevoir d'un montant de 9 499 781 \$ (10 641 715 \$ en 2013) relatif aux dettes subventionnées est présenté comme suit :

	2014	2013
	\$	\$
Subventions à recevoir à court terme	1 212 328	1 069 515
Subventions à recevoir à long terme	8 287 453	9 572 200

Les organismes subventionneurs ont également accepté de payer les intérêts se rattachant au financement des subventions. Le remboursement des intérêts de l'exercice s'élève à 491 049 \$ (553 353 \$ en 2013).

#### 8. Apports reportés afférents aux immobilisations

Les apports reportés afférents aux immobilisations sont des apports reçus de la Fondation des YMCA du Québec, d'organismes gouvernementaux, de la Ville de Montréal et d'une société privée. Ces apports visent principalement les immeubles du Centre YMCA Cartierville, du Centre YMCA du Parc, du Centre YMCA Centre-Ville, du Centre YMCA de l'ouest de l'île de Montréal, du camp YMCA Kanawana et des améliorations apportées à une garderie. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	2014	2013
	\$	\$
Solde au début	23 983 702	25 305 940
Apports reçus au cours de l'exercice	141 024	176 847
Amortissement de l'exercice	(1 455 696)	(1 499 085)
Solde à la fin	22 669 030	23 983 702

#### 9. Lettre de garantie

En vertu d'une entente entre la Ville de Montréal et le Centre YMCA Centre-Ville, le YMCA a émis une lettre de garantie de 100 000 \$ en faveur de la Ville de Montréal. Cette lettre de garantie vient à échéance le 28 juillet 2015 et est garantie par un dépôt à terme du même montant.

## Les YMCA du Québec

### Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2014

---

#### 10. Fondation des YMCA du Québec

Les états financiers n'incluent pas les actifs, les passifs ni les activités de la Fondation des YMCA du Québec (la « Fondation »). La Fondation a été établie dans le but de s'occuper des activités de financement du YMCA, qui, par conséquent, détient un intérêt économique dans cette fondation.

Au cours de l'exercice, le YMCA a comptabilisé un revenu de 1 078 551 \$ (1 216 386 \$ en 2013), des apports reportés afférents aux immobilisations de 91 964 \$ (139 900 \$ en 2013) et des autres produits reportés de 103 243 \$ (valeur nulle en 2013) pour un total de 1 273 758 \$ (1 356 286 \$ en 2013) provenant de la Fondation. Le YMCA a versé à la Fondation une somme de 324 065 \$ (339 260 \$ en 2013) à titre de contribution aux opérations de la Fondation.

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, qui représente le montant de la contrepartie établie et acceptée par les parties.

Le tableau suivant présente le sommaire de la situation financière de la Fondation au 31 décembre 2014, ainsi que les résultats de ses activités de fonctionnement pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014 :

	2014	2013
	\$	\$
<b>Situation financière</b>		
Total de l'actif	6 236 377	5 711 263
Total du passif	1 103 834	791 889
Total des soldes de fonds	5 132 543	4 919 374

Le passif inclut un montant de 626 065 \$ (489 454 \$ en 2013) payable au YMCA.

	2014	2013
	\$	\$
<b>Résultat des activités de fonctionnement</b>		
Soldes de fonds au début	4 919 374	4 459 286
Total des produits autres que les dotations	1 431 226	1 720 594
Dotations	389 148	291 568
Total des charges et des dons	(1 607 205)	(1 552 074)
Augmentation nette des fonds	213 169	460 088
Soldes de fonds à la fin	5 132 543	4 919 374



**11. Renseignements complémentaires à l'état des flux de trésorerie**

*Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement*

	2014	2013
	\$	\$
Débiteurs	451 454	(297 969)
Fournitures et charges payées d'avance	(106 133)	(71 509)
Créditeurs et charges à payer	705 243	163 199
Produits reportés liés à des activités des programmes	320 111	65 555
Autres produits reportés	138 393	17 968
	<b>1 509 068</b>	<b>(122 756)</b>

**12. Engagements**

Le YMCA s'est engagé à louer des locaux en vertu de baux et a signé des contrats de service avec des fournisseurs, qui viennent à échéance jusqu'en 2019. Les versements futurs s'élèveront à 7 531 676 \$ et comprennent les paiements suivants pour les prochains exercices :

	\$
2015	3 955 514
2016	3 000 347
2017	377 343
2018	180 517
2019	17 955

**13. Accès pour tous**

En tant qu'organisme de bienfaisance, le YMCA offre un programme d'accès pour tous à sa clientèle qui répond à des critères précis. L'accès pour tous permet à des individus ne disposant pas de ressources financières suffisantes d'avoir accès à ses activités communautaires ou physiques à tarif réduit. Ce montant d'aide financière totalise 1 217 983 \$ en 2014 (1 139 878 \$ en 2013).

**14. Instruments financiers**

En raison de ses actifs et passifs financiers, le YMCA est exposé aux risques suivants liés à l'utilisation des instruments financiers.

*Risque de crédit*

Le YMCA consent du crédit à ses usagers dans le cours normal de ses activités et maintient des provisions pour créances douteuses, le cas échéant.

Le risque de crédit découle aussi du fait que le YMCA détient des placements en obligations. De ce fait, il existe un risque qu'un émetteur ne s'acquitte pas de ses obligations envers le YMCA, ce qui aurait une incidence sur les actifs du YMCA.

**14. Instruments financiers (suite)**

*Risque de taux d'intérêt*

Les placements en obligations portent intérêt à taux fixe. Par conséquent, une variation des taux d'intérêt du marché aura une incidence sur la juste valeur des obligations.

Une tranche de la dette à long terme porte intérêt à taux fixe, alors que les intérêts relatifs à l'autre tranche sont subventionnés. Conséquemment, les risques de trésorerie sont minimes.

Le YMCA est exposé au risque de taux d'intérêt découlant des variations dans le taux de base, puisque les acceptations bancaires portent intérêt à taux variable. Afin de gérer cette volatilité, le YMCA a des contrats d'échange de taux d'intérêt dans le but de fixer les taux d'intérêt des acceptations bancaires à 2,67 % et 2,95 % et qui viennent à échéance au 30 juin 2015 et au 31 mai 2017.

**15. Chiffres de l'exercice précédent**

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.